

# Conditions générales

Version 1.0 - 20/04/2026

## 1 – Préambule - Objet - Identification de la Société

Les présentes conditions générales de services (désignées ci-après par les « **CGS** ») ont pour objet de définir les modalités et les conditions générales dans lesquelles la société Infopass Web Group SL (ci-après désignée par la « **Société** ») propose des services accessibles gratuitement et/ou les services payants Infopass Pro souscrit par abonnement (ci-après désignés par « **Services** ») sur le site Internet qu'elle édite à l'adresse <https://infopass.fr> (ci-après désigné par le « **Site Internet** »).

### 1.1 – La Société

Les Services décrits dans les présentes CGS sont fournis par la société Infopass Web Group SL, société à responsabilité limitée de droit espagnol, immatriculée au Registre du Commerce de Barcelone sous le numéro B66638248, dont le siège social est situé Avinguda Diagonal, 598, 6-2, 08021, Barcelone (Espagne) ayant pour numéro de TVA intracommunautaire : ESB25998782.

### 1.2 – Contacter la Société

Le Client a la possibilité de prendre contact avec la Société :

- par lettre simple à l'adresse indiquée à l'article 1.1 ci-dessus ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@infopass.fr](mailto:contact@infopass.fr) ;

## 2 – Définitions

Pour les besoins des présentes CGS, les termes en majuscules, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, ont la signification suivante :

**Abonné** : désigne tout Client qui a souscrit aux Services Infopass Pro et les utilise depuis son Compte ;

**Abonnement** : désigne le contrat périodique auquel l'Abonné a souscrit auprès de la Société afin de bénéficier des Services Infopass Pro pour une durée et un nombre d'Utilisateurs déterminés ;

**Analyses** : désignent la combinaison de Données et/ou de Documents ;

**Charte Vie Privée** : désigne la politique de confidentialité et de protection des Données Personnelles mise en œuvre par la Société et accessible en [cliquant ici](#), laquelle fait partie intégrante des présentes CGS ;

**Client** : désigne tout professionnel, personne physique ou morale, publique ou privée agissant ou non à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel et qui souscrit aux Services;

**Compte** : désigne l'espace personnel du Client sur le Site Internet accessible grâce à un identifiant et un mot de passe personnels, lui permettant de gérer ses informations d'identification, d'accéder aux Services et, le cas échéant, de souscrire à l'Abonnement. Le Compte est accessible sur le Site Internet dans la rubrique « *Mon Compte* » ;

**Contenus** : désigne les Analyses, Données, Données de Contact, Documents et Résultats ;

**CGS** : désignent les présentes Conditions Générales de Services;

**Documents** : désignent les documents officiels, délivrés par une administration, un établissement public ou une entité juridique délégataire d'un service public relatifs aux sociétés françaises immatriculées auprès du registre du commerce et des sociétés (ex : extrait Kbis, extrait RNE,...) ou déposés par une société auprès du Greffe (comptes sociaux), ou encore publiés ou enregistrés dans un registre (ex. registre national des marques, Bodacc). Les Documents sont fournis au à l'Abonné, le cas échéant en un nombre limité précisé dans les modalités de l'Abonnement ;

**Données** : désignent la ou les données de nature légale, administrative, commerciale ou financière relatives à une société française et/ou à ses mandataires sociaux et/ou ses salariés, et provenant de sources différentes (INSEE, INPI, Internet, etc.), ainsi que le cas échéant les Données Web;

**Données Web** : désignent les informations diverses disponibles sur Internet (telles que le site web ; les contacts email génériques ; téléphone du standard ; et/ou les réseaux sociaux des entreprises) agrégées dans une base de données ;

**Données de Contact** : désigne les Données Personnelles de contact générées par le Site Internet suivant un processus automatisé de recherches de concordances et/ou de reconstitution d'informations sur plusieurs critères d'après les Données Web ;

**Donnée(s) Personnelle(s)** : désigne(nt) les données à caractère personnel des Clients, Utilisateurs et Abonnés collectées et traitées par la Société dans le cadre des Services, et ce dans les conditions et modalités telles que définies dans la Charte Vie Privée ;

**Jours et Heures ouvrés** : du lundi au vendredi de 9h à 19h, hors jours fériés en France ;

**Résultat(s)** : désignent l'affichage des Données et/ou Analyses et/ou Données de Contact obtenues par l'Abonné sur le Site Internet, en particulier suivant la saisie de requête de recherche ;

**Services** : désignent les Services Infopass Pro et/ou les services accessibles gratuitement sous réserve de la création d'un Compte par le Client, de l'acceptation totale des présentes CGS et de la Charte Vie Privée ;

**Services Infopass Pro** : désignent les services Infopass Pro fournis par la Société au titre de l'Abonnement;

**Site Internet** : désigne le service en ligne édité par la Société, accessible notamment à l'adresse <https://www.infopass.fr> ;

**Société** : désigne la société Infopass Web Group SL, société à responsabilité limitée de droit espagnol, immatriculée au Registre du Commerce de Barcelone sous le numéro B66638248, dont le siège social est situé Avinguda Diagonal, 598, 6-2, 08021, Barcelone (Espagne) ayant pour numéro de TVA intracommunautaire : ESB25998782.

**Utilisateur** : désigne toute personne physique mandataire social et/ou préposé de l'Abonné, à l'exclusion de tout tiers, autorisé à accéder aux Services Infopass Pro.

### 3 – Acceptation - Modification des CGS

La souscription aux Services est exclusivement réservée à tout professionnel, personne physique ou morale, publique ou privée agissant ou non à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel et qui souscrit aux Services.

À titre de condition essentielle et déterminante pour la Société, le Client qui entend souscrire aux Services déclare et garantit disposer de la qualité précitée.

La souscription aux Services proposés par la Société implique l'acceptation par le Client, sans restriction ni réserve, des présentes CGS et de la Charte Vie Privée.

Les présentes CGS pouvant faire l'objet à tout moment de modifications, les CGS applicables étant celles en vigueur et accessibles sur le Site Internet de la Société à la date de souscription aux Services ou d'utilisation par le Client des Services.

Le Client est informé que les présentes CGS pourront être, le cas échéant, complétées par une ou plusieurs conditions particulières.

### 4 – Description des Services

Les Services offerts par la Société sur le Site Internet sont les suivants :

#### 4.1 – Service de recherche de Données, Données de Contact et Analyses

Ce service fourni par la Société consiste à offrir à l' Abonné, à partir d'un moteur de recherche, un accès à des Données, Données de Contact et Analyses. Le client est limité à (cinquante) **50 consultations** de fiches entreprise ou dirigeant (url du type : <https://infopass.fr/entreprises/...> ou <https://infopass.fr/dirigeants/...>) par période de (un) 1 mois. Au-delà de cette limite, chaque consultation supplémentaire sera facturée **3,99 € HT**.

L'Abonné peut importer, consulter, trier, sauvegarder et exporter les résultats de leur recherche en fonction de leurs besoins particuliers dans les conditions et limites des présentes CGS.

L'Abonné a accès à tous les filtres du moteur de recherche, tous les ratios bancaires, tous les modules d'analyse ainsi qu'à toutes les colonnes des résultats de recherche.

De façon générale, un client qui n'est pas abonné aura les services et les données qui seront "floutées".

#### 4.2 – Service de mise à disposition des Documents

La Société offre aussi à l' Abonné un accès à des Documents relatifs à l'ensemble des sociétés françaises qu'ils peuvent télécharger, imprimer et conserver sur leur terminal, enfin plus généralement les utiliser dans les conditions et limites des présentes CGS.

#### 4.3 – Assistance

L'Abonné bénéficie également d'une assistance délivrée par la Société pour toutes interrogations qu'il aurait sur le Site Internet et/ou les Services Infopass Pro qui y sont proposés.

Ce service d'assistance est accessible durant les Jours et Heures ouvrés :

- par lettre simple à l'adresse indiquée à l'article 1.1 ci-dessus ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@infopass.fr](mailto:contact@infopass.fr) ;

La Société fera ses meilleurs efforts pour répondre dans les meilleurs délais durant les Jours et Heures Ouvrés aux demandes adressées par l'Abonné dans le cadre du service d'assistance.

L' Abonné reconnaît et accepte que cette assistance ne porte que sur l'utilisation du Site Internet, des Services et ne saurait avoir une quelconque nature juridique. L'assistance téléphonique n'a ni les compétences ni la capacité pour apporter au Client ou à l'Abonné une aide relative à la pertinence d'un Résultat, notamment aux besoins particuliers de celui-ci.

## **5 – Modalités de souscription aux Services**

### **5.1 – Création du Compte**

**5.1.1** – Le Client doit créer un Compte Infopass Pro sur le Site Internet afin de pouvoir souscrire aux Services.

La création du Compte implique l'acceptation des CGS et de la Charte Vie Privée et la signature d'un contrat d'ouverture de compte Infopass Pro.

Pour créer un Compte, le Client doit renseigner auprès de la Société les informations qui lui sont demandées et qui sont nécessaires à la rédaction du contrat d'ouverture de compte Infopass Pro.

Parmi les informations personnelles, le Client fournit en particulier une seule adresse de courrier électronique valide et fonctionnelle qui puisse être utilisée comme identifiant de son Compte et est en état de fonctionnement, à charge pour le Client d'effectuer, le cas échéant, toute modification en temps utile de ladite adresse de courrier électronique.

Le Client garantit l'exactitude, la sincérité et la fiabilité des informations renseignées dans son Compte, en ce compris sa qualité de Client, et s'engage à les tenir à jour régulièrement et dans les meilleurs délais.

En conséquence, la Société ne peut être tenue responsable de l'absence de diligence du Client dans la modification et/ou la mise à jour des informations le concernant.

En cas d'information erronée ou paraissant trompeuse, la Société se réserve la possibilité, de plein droit (i) de suspendre ou rompre toute relation contractuelle avec le Client (ii) et/ou de suspendre l'accès de ce dernier à son Compte.

**5.1.2** – Le Compte sera créé automatiquement et définitivement après la signature du contrat.

Le client devra s'identifier la première fois en cliquant sur mon compte, en renseignant son email et en définissant un mot de passe.

Le client pourra demander à changer son mot de passe en utilisant la fonction "mot de passe perdu".

Ces éléments sont strictement personnels : le Client s'engage à les conserver confidentiels et à ne pas les transmettre à des tiers.

Le Client et ses Utilisateurs sont seuls autorisés à accéder et utiliser le Compte à l'aide de l'identifiant et mot de passe. Tout accès au Compte avec identifiant et mot de passe du Client est réputé de plein droit avoir été effectué par ce dernier et sous sa responsabilité.

Dès lors, en cas de perte, de vol ou tout acte frauduleux à l'égard de l'identifiant et mot de passe du Client , il appartient au Client d'en informer dans les plus brefs délais la Société et, le cas échéant, à la demande de la Société, de justifier à cette occasion de son identité par tous moyens.

A réception de sa notification dûment justifiée, la Société adressera au Client un nouvel identifiant et mot de passe, à charge pour lui de les conserver strictement confidentiels.

### **5.2 – Souscription à l'Abonnement**

La souscription à l'abonnement est strictement réservée aux professionnels et permet d'accéder aux Services Infopass Pro.

La souscription à l'Abonnement se fait depuis le Compte en complétant les informations demandées sur la page dédiée du Site Internet. Pour ouvrir un compte Infopass Pro, vous devrez renseigner votre raison sociale, adresse, code postal, ville, nom, prénom, email et un numéro de téléphone.

La souscription d'un abonnement Infopass Pro se fait avec la signature d'un contrat électronique, le client reconnaît et accepte ce mode de signature électronique de la même manière qu'une signature manuscrite. L'abonnement Infopass Pro n'est pas accessible aux particuliers.

Le non-respect de tout ou partie des obligations souscrites aux termes des présentes CGS, et en particulier concernant tout incident de paiement du prix de l'Abonnement, pourra entraîner le droit pour la Société de suspendre le Compte et/ou de refuser à l'Abonné toute nouvelle souscription à l'Abonnement jusqu'à la régularisation de sa situation.

Une fois la souscription à l'Abonnement finalisée, une confirmation écrite est adressée à l'Abonné par courrier électronique, récapitulant l'Abonnement souscrit, le prix et les modalités d'utilisation des Services Infopass Pro le cas échéant.

## 5.3 – Durée - Reconduction - Résiliation de l'Abonnement - Déchéance du terme

### 5.3.1 Durée

La souscription au service Infopass Pro implique un engagement ferme d'une durée de (12) douze mois, prenant effet à compter de la date de validation de l'abonnement.

### 5.3.2 Reconduction

Le contrat est renouvelable par tacite reconduction pour une durée de (12) douze mois, sauf résiliation par l'Abonné et/ou la Société dans les délais demandés.

### 5.3.3 Résiliation

Pour résilier l'Abonnement, l'Abonné peut (i) se connecter à son Compte et sélectionner la rubrique « Se désabonner » ; (ii) procéder à sa demande depuis la rubrique « Assistance client », sous réserve d'indiquer son numéro d'Abonnement ou ; (iii) écrire par courrier électronique à l'adresse de contact sous réserve d'indiquer son numéro d'Abonnement. L'Abonné est informé que sa demande de résiliation devra se faire au minimum après les 12 (douze) premiers mois d'engagement et au maximum 90 jours avant la date d'échéance du contrat.

### 5.3.4 Résiliation Anticipée

Le client a la possibilité de demander une résiliation anticipée de son contrat après une période minimale effective de **douze (12) mois d'abonnement continu**. Cette résiliation anticipée donnera lieu au versement d'une **indemnité compensatoire forfaitaire** destinée à couvrir les frais structurels ainsi que les coûts engagés par infopass.fr pour l'obtention des licences et redevances annuelles non rentabilisées auprès des différents fournisseurs et administrations nécessaires au fonctionnement des services proposés.

Le montant de cette indemnité compensatoire est fixé comme suit :

- Pour Infopass : 379 € HT
- Pour les micro-entreprises : 249 € HT

#### Résiliation après 12 mois sans justificatif :

Après une période de 12 mois d'abonnement continu, le client peut résilier le contrat sans avoir à fournir de justificatif, sous réserve du paiement de l'indemnité compensatoire, selon la catégorie applicable (379 € HT pour Infopass, 249 € HT pour les micro-entreprises).

#### Résiliation avant 12 mois avec justificatif :

Avant la fin de la période de 12 mois, le client peut demander la résiliation anticipée en fournissant un justificatif pour l'un des cas suivants, sans pénalité supplémentaire, à part l'indemnité compensatoire :

- Liquidation judiciaire de l'entreprise cliente,
- Placement en procédure collective (redressement judiciaire ou plan de sauvegarde),
- Bilan financier négatif rendant l'exécution du contrat difficile,
- Changement substantiel de direction ou de stratégie (par exemple, fusion, acquisition ou changement de signataire),
- Cette indemnité compensatoire est exigible immédiatement à compter de la date effective de la résiliation anticipée et donnera lieu à un avenant.

### 5.3.5 Déchéance du terme

En cas de non-paiement d'une échéance contractuelle à sa date d'exigibilité, ou de rejet de paiement sans régularisation et après l'envoi de trois relances écrites par email restées sans effet, Infopass adressera au Client une mise en demeure formelle par email.

À défaut de régularisation dans un délai de 5 jours ouvrés suivant l'envoi de la mise en demeure, ou également dans le cas où le client aurait effectué une demande aboutie auprès de sa banque de rétro-remboursement (chargeback), le client sera réputé de plein droit **défaillant**.

Conformément à la présente clause, la totalité des sommes dues au titre du contrat jusqu'à son terme, y compris les échéances non échues, deviendra immédiatement exigible de plein droit, sans qu'aucune formalité judiciaire ou mise en demeure supplémentaire ne soit nécessaire.

Infopass se réserve, en outre, le droit de transmettre le dossier (contrat signé, autorisation de prélèvement sur compte bancaire ou sur carte bancaire signée, factures et dossier de preuves) à un prestataire de recouvrement ou à un huissier de justice afin d'engager les procédures nécessaires à la récupération des sommes dues.

Le Client supportera tous les frais de recouvrement et intérêts légaux applicables.

## **5.4 – Prix - Modalités de paiement de l'Abonnement**

Les prix indiqués sur le Site Internet sont exprimés en euros, hors taxes, pour un accès forfaitaire aux Services Infopass Pro et pour la durée indiquée à l'article 6.

Les prix peuvent faire l'objet à tout moment de modifications par la Société : les prix applicables sont ceux en vigueur et accessibles sur le Site Internet à la date de souscription de l'Abonnement.

Le règlement des Services Infopass Pro s'effectue par carte bancaire ou par prélèvement bancaire.

## **5.5 – Frais liés à une rétro-facturation bancaire (chargeback)**

En cas de contestation abusive ou injustifiée d'un prélèvement ou d'un paiement par carte bancaire ayant conduit à une procédure de rétro-facturation (chargeback), l'intégralité des frais appliqués par les établissements bancaires ou intermédiaires de paiement sera refacturée au Client.

À ce titre, des frais forfaitaires de traitement de 65 € HT par opération seront automatiquement facturés au Client, en sus des sommes initialement dues, pour couvrir les frais de gestion, d'analyse du litige, de re-soumission et de traitement administratif liés à l'opération.

Le non-paiement de ces frais constitue un manquement contractuel et pourra donner lieu à une procédure de recouvrement selon les modalités prévues dans l'article 5.3.5

## **5.6 – Absence de droit de rétractation applicable à l'Abonné**

Conformément à l'article L. 221-3 du Code de la consommation, dans le cadre de l'Abonnement, l'Abonné ne dispose pas de droit de rétractation.

# **6 – Accès aux Services Infopass Pro**

**6.1** - Afin de pouvoir accéder aux Services Infopass Pro, l'Abonné doit se connecter à son Compte depuis la rubrique « Se connecter ».

**6.2** - L'Abonné peut consulter autant de Contenus qu'il le souhaite et les utiliser dans les conditions et limites de la licence qui lui est concédée en application de l'article 7 des CGS.

Toutefois, l'Abonné est informé que le nombre d'accès à certains Documents et/ou aux Données de Contact peut être limité en fonction de l'Abonnement.

Nonobstant le caractère illimité de l'accès et l'utilisation, et sans préjudice des dispositions de l'article 7.1.4, l'Abonné s'engage à télécharger uniquement des Contenus dont il a raisonnablement besoin.

**6.3** - L'Abonné reconnaît que l'accès aux Services Infopass Pro est réservé à l'utilisation par les Utilisateurs, dans la limite du nombre d'Utilisateurs autorisés par l'Abonnement, et s'engage en conséquence à ce qu'aucun tiers ne puisse y accéder directement ou indirectement.

**6.4** - L'Abonné se porte fort du respect par ses Utilisateurs des présentes CGS.

**6.5** - L'Abonné s'engage à utiliser les Services Infopass Pro dans le strict respect des lois et réglementations applicables.

**6.6** - Le non-respect par le Client ou par l'Abonné de ses obligations telles que définies à l'article 6 et/ou 7 des CGS constitue une grave violation des CGS pouvant entraîner, au choix de la Société, la suspension des Services Infopass Pro et/ou la résiliation des CGS aux torts exclusifs de l'Abonné, sans que cela ne puisse donner droit à indemnité ou à l'allocation de dommages-intérêts au bénéfice de l'Abonné.

# **7 – Propriété intellectuelle**

## **7.1 – Dispositions communes**

**7.1.1** – La Société concède à l'Abonné une licence personnelle, non-exclusive et non-cessible d'utilisation du Site Internet, des Services Infopass Pro et des Contenus pour son usage interne (à l'exclusion de toute société de son groupe : maison mère, filiale, société sœur, etc.), dans le cadre de ses besoins professionnels propres, sans toutefois pouvoir en prévoir une distribution interne généralisée, et ce dans les conditions et limites précisées au présent article 7.

**7.1.2** – La présente licence est consentie pour la durée de l'Abonnement et pour le seul territoire de la France, en ce compris pour la diffusion des Contenus dans les conditions et limites précisées au présent article 7.

**7.1.3** – Sauf dispositions contraires, la présente licence est consentie pour une utilisation par et sur les postes informatiques des Utilisateurs, comme le cas échéant tout serveur informatique de l'Abonné.

**7.1.4** – L'Abonné reconnaît et accepte que l'usage personnel qui lui est ainsi concédé par la Société exclut notamment l'accès au Site Internet et/ou aux Services et/ou aux Contenus par tout tiers autre que les Utilisateurs et/ou en vue d'une utilisation collective et/ou directement ou indirectement commerciale.

**7.1.5** – L'Abonné s'interdit ainsi, sauf disposition contraire, tant à titre gracieux qu'onéreux (i) toute reproduction en vue de la commercialisation, de la mise en circulation, de la rediffusion, de la distribution ou de la publication à des tiers du Site Internet, des Services Infopass Pro et/ou des Contenus, et/ou ; (ii) toute représentation, même partielle, notamment par voie de communication au public en ligne auprès de tiers, du Site Internet, des Services Infopass Pro et/ou des Contenus ; (iii) la revente, l'échange, la location, le transfert à un tiers du Site Internet, des Services Infopass Pro et/ou des Contenus (iv) la modification, l'adaptation, la correction, ou procéder à toute opération d'ingénierie inversée ou autre transformation du code source du Site Internet, des Services Infopass Pro et/ou des Contenus.

**7.1.6** – L'Abonné reconnaît et accepte irrévocablement que l'accès au Site Internet, aux Services Infopass Pro et aux Contenus mis à sa disposition par la Société ne saurait emporter une quelconque cession des droits de propriété intellectuelle et autres droits y afférents à son bénéfice qui demeurent la propriété de la Société et/ou de ses fournisseurs et qu'il ne dispose d'aucun autre droit de licence que celle conférée par le présent article 7.

**7.1.7** – L'Abonné s'engage à conserver, dans leur intégralité, les mentions relatives à la source du Site Internet, des Services Infopass Pro et des Contenus.

## **7.2 – Site Internet**

**7.2.1** – La Société est titulaire et/ou concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle tant de la structure générale du Site Internet que de son contenu (textes, slogans, graphiques, images, vidéos, photos et autres contenus).

**7.2.2** – L'accès de l'Abonné au Site Internet ne lui confère aucun droit sur les droits de propriété intellectuelle relatifs au Site Internet qui restent la propriété exclusive de la Société.

**7.2.3** – L'Abonné s'interdit notamment de reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie du Site Internet sans l'autorisation écrite préalable de la Société.

## **7.3 – Contenus**

**7.3.1** – L'Abonné reconnaît irrévocablement les droits dont dispose la Société sur les Contenus qu'elle met à sa disposition dans le cadre des Services Infopass Pro en qualité de producteur de bases de données au sens des dispositions des articles L.341-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

**7.3.2** – Dès lors, conformément aux dispositions de l'article L. 342-1 du même Code, l'Abonné s'interdit de procéder à :

- l'extraction par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitative ou quantitativement substantielle des Contenus, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, en ce compris à des fins d'utilisation ou de consultation par un média et/ou un procédé(s) non autorisé(s) par la Société ;
- la réutilisation, par la mise à la disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitative ou quantitativement substantielle du Contenu, quelle qu'en soit la forme, y compris par un lien hypertexte, un média et/ou un procédé(s) non autorisé(s) par la Société ;
- la constitution, l'édition, la maintenance, la mise à jour, l'importation, l'exportation, la mise à disposition de tiers, à titre gracieux ou onéreux, et la participation aux actes précités, d'une base de données concurrente issue de tout ou partie des Contenus ;
- la visualisation sur un écran par un autre procédé ou média que ceux par lesquels la Société entend divulguer le Site Internet, les Services et les Contenus ;
- d'une manière générale, toute extraction, utilisation, stockage, reproduction, représentation ou conservation, directe ou indirecte, partielle ou totale, y compris en mémoire tampon ou temporaire, qualitative ou quantitativement substantielle des Contenus, commise par l'un des procédés visés ci-dessus est strictement prohibée, y compris par un média non autorisé par la Société.

## **7.4 – Données & Analyses**

La licence sur les Données et Analyses permet aux Utilisateurs de les consulter depuis le Site Internet, de les imprimer, de les télécharger et, le cas échéant, de retraiter leur contenu dans les conditions et limites des dispositions de l'article 7.1.

## **7.5 – Données de Contact**

La licence sur les Données de Contact permet aux Utilisateurs de les générer et les consulter depuis le Site Internet, de les imprimer, de les télécharger et, le cas échéant, de retraiter leur contenu dans les conditions et limites des dispositions de l'article 7.1 à des fins d'opération de prospection et/ou communication de l'Abonné et/ou son activité, comme de la veille.

Les opérations précitées ne doivent pas conduire à l'établissement de profils susceptibles de faire apparaître des données sensibles (origines raciales ou ethniques, opinions philosophiques, politiques, syndicales, religieuses, vie sexuelle ou santé des personnes).

## **7.6 – Documents**

La licence sur les Données et Analyses permet aux Utilisateurs de les consulter depuis le Site Internet, de les imprimer, de les télécharger et, le cas échéant, de retraiter leur contenu dans les conditions et limites des dispositions de l'article 7.1, enfin de les communiquer par tous moyens à des tiers dans le cadre de ses besoins professionnels propres.

## **8 – Disponibilité du Site Internet**

La Société fait ses meilleurs efforts afin de rendre son Site Internet et les Services Infopass Pro disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, indépendamment des opérations de maintenance, y compris des/du serveur(s) sur le(s)quel(s) est hébergé le Site Internet et/ou les Services Infopass Pro. La Société se réserve toutefois la possibilité de modifier, interrompre, à tout moment, temporairement pour une durée raisonnable tout ou partie du Site Internet et/ou des Services Infopass Pro, sans information préalable de l'Abonné et sans droit à indemnité de ce dernier.

## **9 – Garanties - Responsabilité**

**9.1** - La Société est soumise à une obligation de moyens, à l'exclusion de toute autre, en ce qui concerne la qualité, l'exactitude, l'exhaustivité et l'intégrité des Contenus, ainsi qu'en ce qui concerne la date de leur publication. La Société met en œuvre tous les moyens raisonnablement possibles afin que les Contenus soient aussi actualisés que possible.

**9.2** - Toutefois, dans toute la mesure permise par la loi, l'Abonné est informé que les Services Infopass Pro et les Contenus sont fournis par la Société en l'état, en particulier tel qu'ils ont été transmis par ses fournisseurs, sans garantie relative notamment à la disponibilité ou à leur contenu. Ainsi, la Société n'offre aucune garantie et n'est pas tenue d'aucune obligation de vérification des Contenus qui lui sont fournis par ses partenaires et/ou diffusés sur le Site Internet.

**9.3** - En tout état de cause, l'Abonné reconnaît que certains Contenus peuvent être erronés et/ou périmés et accepte une certaine marge d'erreur, comme le fait que certains Contenus puissent être publiés sur le Site Internet postérieurement à leur date de parution officielle ; la responsabilité de la Société ne pouvant être recherchée ou engagée à ce titre.

**9.4** - L'Abonné n'est nullement dispensé de s'informer directement auprès des services officiels et administratifs compétents. À ce titre, l'Abonné s'engage à prendre connaissance, le cas échéant, des mentions d'avertissement qui s'affichent lors de l'accès ou la consultation des Services Infopass Pro. Il appartient à l'Abonné de vérifier la précision des Contenus avant d'en faire usage.

**9.5** - L'Abonné est seul responsable de l'interprétation et/ou de l'utilisation qu'il fait des Contenus, notamment quant aux conséquences (i) de l'utilisation, l'analyse, l'interprétation et/ou la diffusion par l'Abonné des Contenus (ii) d'inexactitudes, d'erreurs, d'obsolescences ou d'omissions dans les Contenus. Les Contenus ne peuvent servir que d'indications n'offrant jamais une garantie, leur but étant seulement d'orienter l'Abonné dans ses analyses ou démarches personnelles.

**9.6** - Il appartient à l'Abonné de faire un usage des Contenus conforme à la réglementation en vigueur. L'Abonné s'interdit ainsi d'utiliser les Contenus et/ou les Données de Contact en violation de la législation applicable et en particulier au Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

**9.7** - En toute hypothèse, la Société ne saurait être responsable (i) en cas d'utilisation des Services Infopass Pro et/ou du Site Internet par l'Abonné dans des conditions non-conformes aux termes des présentes CGS (ii) si l'exécution de l'une de ses obligations est empêchée ou retardée en raison d'un cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du code civil, et notamment les catastrophes naturelles, incendies, dysfonctionnement ou interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électrique.

**9.8** - A titre de condition à la totalité des sommes perçues par la Société au titre de l'Abonnement mensuel souscrit par l'Abonné et ce dans la limite, le cas échéant, de douze (12) mois de souscription d'Abonnement pour tout dommage direct subi par l'Abonné, à l'exclusion de tout dommage indirect tels que perte d'activité, de chiffre d'affaires, de marge, d'économie escomptée, de productivité, de clientèle, d'atteinte à l'image, etc.

## **10 – Protection des données à caractère personnel**

Les Données Personnelles de l'Abonné et des Utilisateurs sont traitées conformément à la Charte de Vie Privée de la Société, accessible en [clicquant ici](#).

## **11 – Réclamations**

Pour toute réclamation de nature technique ou relative au fonctionnement du Site Internet et/ou des Services, l'Abonné est invité à adresser sa demande par courrier électronique ou par courrier à l'adresse de la Société.

Les réclamations doivent être formées dans le délai de douze (12) mois, à peine de prescription et caducité.

## **12 – Dispositions diverses**

### **12.1 – Correspondances - Preuve**

Sauf disposition particulière des présentes CGS, les correspondances échangées entre la Société et l'Abonné sont exclusivement assurées par courrier électronique.

En application des articles 1365 et suivants du Code civil, l'Abonné reconnaît et accepte que les informations délivrées par la Société par courrier électronique et sur le Compte (à l'exclusion en tant que de besoin des Contenus) font foi entre eux et la Société.

Les éléments tels que le moment de la réception ou de l'émission, ainsi que la qualité des données reçues feront foi par priorité telles que figurant sur le Compte, ou telles qu'authentifiées par les procédures informatisées de la Société, sauf à en apporter la preuve écrite et contraire par l'Abonné.

La portée de la preuve des informations ainsi délivrées par le Compte (à l'exclusion en tant que de besoin des Contenus) est celle accordée à un original au sens d'un document écrit papier, signé de manière manuscrite.

### **12.2 – Intégralité des CGS**

Les présentes CGS expriment l'intégralité des obligations de la Société et de l'Abonné. Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

### **12.3 – Non validité partielle**

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations des présentes CGS seraient considérées comme nulles, réputées non écrites ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente ayant autorité de la chose jugée en dernier ressort, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée et resteront pleinement applicables, sauf si la ou les stipulations non valides présentaient un caractère substantiel et que leur disparition remettait en cause l'équilibre contractuel.

### **12.4 – Titres**

En cas de difficultés d'interprétation entre l'un des titres figurant en tête des clauses des présentes CGS et l'une des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

## **13 – Droit applicable et règlement des litiges**

Les présentes CGS sont soumises au droit français.

En cas de litige susceptible de survenir en rapport avec les présentes CGS, leur interprétation et leurs conséquences ou avec les actes les complétant ou les modifiant, l'Abonné s'adressera par priorité à la Société pour obtenir une solution amiable.

A défaut de règlement amiable, dans la mesure permise par la réglementation, chaque partie pourra porter sa réclamation devant le tribunal compétent de Paris.